

**L'internet haut débit pour tous, oui,
mais pas pour la campagne électorale des candidats socialistes**

**Conseil Général
de la Haute-Saône**

Groupe UMP - Divers Droite

Frédéric BURGHARD,
Président du Groupe.
Canton de Luxeuil-les-Bains

Jean-Claude AYALA,
canton de Vesoul est

Alain BLINETTE,
canton d'Autrey Les Gray

Serge DEROY,
canton de Vitrey-sur-Mance

Carmen FRIQUET,
canton de Scey sur Saône

Charles GAUTHIER,
canton de Dampierre
Sur Salon

Frédéric LAURENT,
canton de Vauvillers

Sylvie MANIERE,
canton de Vesoul Ouest

Gilles TEUSCHER,
canton de Champlitte

Tel. 03.94.95.70.60
contact@
avecvouspourlahaute-saone.fr

Depuis plusieurs semaines, le Président socialiste du Conseil général est en campagne pour tenter de conserver le pouvoir qu'il occupe depuis 17 ans.

Il mobilise en ce sens tous les moyens institutionnels sur lesquels il a la main. L'opération électorale du jour, en présence d'un Secrétaire d'état du gouvernement, en est une nouvelle illustration.

La distribution récente de dépliants « publicitaires » par le Conseil général, dans toutes les communes, en est aussi un autre exemple flagrant.

Il convient donc de rappeler les points suivants :

Sur le haut débit, les élus de notre groupe « *Avec vous pour la Haute-Saône* » ont, le 28 novembre 2011, unanimement voté le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDANT) :

- compte tenu de son importance vitale pour nos territoires, nos concitoyens et nos entreprises. En mars 2013, c'était d'ailleurs l'un des points forts de notre contribution au plan stratégique "Haute-Saône 2020".

- compte tenu du retard à rattraper après la catastrophe technologique et financière de NUMEO, opérateur imposé en 2007 par Yves KRATTINGER malgré les réserves du groupe de droite, hélas minoritaire.

- compte tenu du fait que la nouvelle stratégie du Conseil général est désormais calquée sur une stratégie nationale également reprise par les autres départements.

- Compte tenu de l'excellent travail technique produit par les services du Conseil général.

Contrairement à ce qui est martelé par la majorité socialiste, la Haute-Saône est aujourd'hui « dans le peloton » et non pas dans « l'échappée ». C'est pourquoi, alors que les élections du mois de mars approchent, nous appelons le Président sortant à plus de modestie et de prudence :

. Sur le financement car ce sont bien les hauts-saônois qui paieront une large part de l'addition au travers de leurs communes et communautés de communes, à raison de 9 euros par habitant et par an pendant 10 ans. Dans le même temps, et pour la première fois, les dotations financières apportées par l'Etat sont en baisse. Le déploiement du très haut débit pose par conséquent des problèmes financiers importants aux élus locaux qui devront repousser l'engagement d'autres chantiers.

. Sur l'accès au plus grand nombre car la communication très électoraliste du Président sortant créera des désillusions. Tous les haut-saônois ne pourront bénéficier du très haut débit, voire même du haut débit ... et ce, même s'ils en ont payé le même prix que les autres.

. Sur le retard pris dans le déploiement des nouvelles technologies car nous devons faire preuve d'un peu de mémoire. En 2008, Yves KRATTINGER a longtemps bloqué tout financement public en faveur de l'installation de pylônes pour la téléphonie mobile, au motif idéologique que seuls les opérateurs privés devaient en supporter la charge. **Heureusement, en téléphonie mobile comme pour l'internet haut débit, le principe de réalité l'a finalement fait plier.**

Compte-rendu du Conseil des ministres du 12 mars 2014

COMMUNICATION - LES SUITES DU SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL DU 28 FEVRIER 2013 SUR LE NUMERIQUE

La ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, a présenté une communication relative aux suites du séminaire gouvernemental du 28 février 2013 sur le numérique.

... / ...

S'agissant des infrastructures, le plan « France Très Haut Débit », lancé par le Président de la République en février 2013, a déjà permis de recevoir 49 dossiers couvrant 59 départements. Les projets financés sur fonds publics qui ont fait l'objet d'un accord de principe de l'État permettront, d'ici 5 ans, de couvrir 4 millions de foyers supplémentaires, situés dans les zones les moins denses du territoire, qui s'ajouteront aux 10 millions de foyers déjà raccordés.